



Charte de l'E. S. SEGRE H.A. FOOTBALL

L'ESS HA a choisi au-delà de sa proposition d'offrir la possibilité de pratiquer le football de s'appliquer à entretenir un esprit, à privilégier des valeurs humaines qui même si elles apparaissent évidentes ont parfois tendance à être oubliées. Dans ce sens, l'écriture et la mise en application d'une charte est apparue indispensable. Cette charte, qui devra évoluer avec le temps, se veut surtout éducative et si elle s'accompagne de sanctions, celles-ci n'ont d'autres objectifs que de faire évoluer positivement des comportements qui iraient à l'encontre de ceux nécessaires au fonctionnement et à la bonne image du club.

Tout licencié devra :

- 1 en prendre connaissance,
- 2 en accepter le contenu et
- 3 s'engager à la respecter.



Le joueur

Une pratique responsable et engagée

1. Le **règlement de la cotisation** votée par le conseil d'administration est une condition indispensable à la pratique en compétition.
2. Le joueur qui porte les couleurs de l'ESS HA a une **image à défendre**. Il se doit d'avoir une attitude digne de cette image. Tout écart dans le comportement ou le langage ne sera pas accepté
3. Le **port du survêtement** mis à disposition des joueurs est obligatoire le jour des compétitions.
4. Un joueur signe une licence pour le club. En fonction des besoins il pourra être amené à évoluer dans **différentes équipes**.
5. Le **changement de club** en cours de saison, sans justification particulière, **ne sera pas autorisé** par l'ESSHA
6. La signature de la licence implique une **présence régulière** aux séances d'entraînement et aux matches
7. Dans le même esprit, la **punctualité** est indispensable.
8. Tout joueur se doit de participer suivant le planning établi par les éducateurs au **rangement du matériel** après chaque entraînement.
9. Tout joueur doit veiller au respect de la **propreté des locaux** et des installations mis à sa disposition aussi bien à domicile qu'à l'extérieur
10. Le joueur doit **s'impliquer dans la participation des manifestations** organisées par le club (arbitrage, tournois, et autres rassemblements club)
11. Chaque joueur doit **reconnaissance à son éducateur et aux dirigeants** et s'engage à avoir à leur égard le comportement le plus respectueux

ES SEGRE H.A. FOOTBALL

L'éducateur

Porteur du développement du PROJET club

1. Son action doit d'inscrire dans le **Projet du club** (Educatif et Sportif).
2. Son comportement avec les joueurs (matches-entraînements) doit être **exemplaire** .
3. L'éducateur fixe le règlement interne de sa catégorie (en adéquation avec le projet global club)
4. L'éducateur est le **seul juge de ses choix**. Il ne rend de comptes qu'au Comité Directeur ou à l'un de ses représentants délégué.
5. L'éducateur doit être **présent et ponctuel**. En cas d'impossibilité, il a le devoir de prendre les dispositions nécessaires pour se faire remplacer ou signaler son absence.
6. L'éducateur a la charge de mettre en place des séances d'entraînement adaptées (technique, athlétique, tactique) à la catégorie dont il est **responsable**.
7. Pour les jeunes, l'éducateur se doit d'être **à l'écoute** des ressentis des parents. Il se doit de **communiquer** sur sa gestion de la saison et ses objectifs. Il informe les parents de tout manquement à la charte de l'ESSHA



Le dirigeant

Collaborateur de l'éducateur afin de ne lui laisser que la gestion technique

1. Le dirigeant d'équipe, a un **rôle extrêmement important**, indispensable à la bonne gestion des équipes. Sa fonction mérite d'être reconnue et soutenue. Comme l'éducateur, il se doit d'avoir une **attitude exemplaire**.
2. En **collaboration avec l'éducateur** ou le responsable de niveau, il gère la **logistique** pour les déplacements et les réceptions des équipes. - **équipements, feuilles de matches, arbitrage, police du terrain et accueil des visiteurs**.

Les parents

Partenaires importants dans le déroulement des rencontres

1. Leur **collaboration** est attendue tout au long de la saison en particulier pour les **transports**, et la préparation **de leur enfant** pour les compétitions - **hygiène de vie** et **équipement convenable** pour la pratique du football.
2. Leur **attitude** envers les **équipes d'encadrement** se doit d'être un exemple pour les enfants. Leur comportement, à l'égard des **arbitres et des adversaires** a un impact fort sur le déroulement des rencontres. Qu'il soit mesuré, contrôlé et bienveillant.

Dans un souci de lisibilité et d'efficacité, deux documents viennent appuyer et développer ce qui est recherché tant pour les jeunes joueurs que pour leurs parents.



Saison 2023-2024



Charte de l'E. S. SEGRE H.A. FOOTBALL



Nom : Prénom :,

J'ai bien pris connaissance de la charte de l'E. S. SEGRE H.A. FOOTBALL .

Je m'engage à la respecter.

Date :

Signature (s) - le (a) joueur (se) et les parents si mineur(e)

Joueur(se)

Parents ou responsable légal

.....

.....

N.B. La page 3 est à compléter, à signer et à rapporter au responsable du niveau de pratique